Bernard Dolez

LE PARTI SOCIALISTE, LES PRIMAIRES ET LA (DÉ)PRÉSIDENTIALISATION DU RÉGIME

À la mémoire de Jean-Claude Colliard

SCHIZOPHRÉNIE, n. f. (allemand *Schizophrenie*, du grec *skhizein*, fendre, et *phrên*, pensée) : psychose délirante chronique caractérisée par une discordance de la pensée, de la vie émotionnelle et du rapport au monde extérieur [1].

Alors que l'approche institutionnelle de la vie politique semblait définitivement dépassée, on assiste depuis peu à son renouveau, notamment pour comprendre comment le type de régime affecte l'exécutif et ses relations avec le parti majoritaire – ou la coalition majoritaire – et, plus largement, pour comprendre la « présidentialisation » des régimes politiques contemporains, entendue comme le renforcement du leadership de l'exécutif et de son autonomie par rapport au parti dont il est issu [2]. On peut schématiquement distinguer deux courants dans la littérature actuelle. Le premier part des institutions pour tenter de dégager les conséquences de chaque type de régime, à partir d'une analyse dite néo-madisonienne [3]. Le type de régime est, ici, la variable explicative de

1. Larousse.
2. Thomas Poguntke et Paul Webb, *The Presidentialization of Politics: A Comparative Study of Modern Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2005.
3. David J. Samuels et Matthew S. Shugart, *Presidents, Parties, and Prime Ministers: How*

l'analyse. Le second courant s'attache à mettre en évidence les facteurs de la « présidentialisation » du pouvoir, y compris dans les régimes parlementaires, que l'on enregistre depuis plusieurs décennies. Ici, la « présidentialisation » du régime est en quelque sorte la variable à expliquer.

Les deux démarches s'appuient cependant sur un même cadre d'analyse, qu'il faut rappeler brièvement. Dans les régimes parlementaires, et singulièrement dans le régime britannique, l'exécutif procède du Parlement : la majorité parlementaire est soudée au cabinet, dirigé par le leader du parti majoritaire (ou le leader du principal parti de la coalition majoritaire), même si elle peut toujours le renverser. Aux États-Unis, en revanche, le président, élu séparément, ne peut pas être renversé par le Congrès ; mais il doit composer avec un Congrès puissant et indépendant, capable de prendre l'initiative sur le plan politique. Seconde différence majeure, la notion de « gouvernement » renvoie au caractère collégial de l'exécutif en régime parlementaire, tandis que le président concentre dans ses mains le pouvoir exécutif en régime présidentiel. Dans les deux types de régimes, le leadership de l'exécutif dépend donc de deux facteurs : l'autorité qu'il exerce sur ses ministres et celle qu'il exerce sur la ou les Chambres. Mais ses ressorts diffèrent d'un régime à l'autre : dans le régime britannique, le Premier ministre est le leader incontesté du parti majoritaire (ou du principal parti de la majorité), mais il doit composer avec les figures principales du cabinet ; dans le régime américain, le président a une autorité incontestée sur les membres de son administration, mais il doit composer avec le Congrès. Quittant le terrain des institutions, on ajoutera que, aujourd'hui, le leadership partisan du Premier ministre britannique et du président américain repose sur deux mécanismes différents : une élection interne pour le premier ; une désignation par un processus dominé par des primaires pour le second.

Vus de France, les travaux de David Samuels et Matthew Shugart comme ceux de Thomas Poguntke et Paul Webb apparaissent un peu singuliers. Ils réhabilitent la notion de régime semi-présidentiel, dont la pertinence et l'intérêt sont niés ou contestés par la majorité de la doctrine française, bien que Maurice Duverger en soit l'indiscutable père – ou peut-être justement parce que Duverger en est l'indiscutable père. Dans un régime semi-présidentiel, entendu comme un régime où le président est directement élu mais où le gouvernement est politiquement responsable devant le Parlement, le président cumule les deux types de

---

the Separation of Powers Affects Party Organization and Behavior, New York (N. Y.), Cambridge University Press, 2010.

ressources dont disposent le président américain et le Premier ministre britannique. Le président de la Ve République, du moins quand il peut compter sur une majorité à l'Assemblée nationale, dispose tout à la fois d'un ascendant sur ses ministres (comme le président américain) et sur la majorité parlementaire (comme le Premier ministre britannique). Selon l'équation attribuée au doyen Vedel, « François Mitterrand = Ronald Reagan + Margaret Thatcher » [4].

Pour être exacte, l'équation suppose néanmoins que le président de la République soit le leader incontesté du parti majoritaire [5]. De Gaulle avait imaginé que l'élection présidentielle condamnerait définitivement le régime des partis ; l'élection présidentielle a au contraire conduit à les réhabiliter, nul ne pouvant être élu sans le soutien d'une puissante formation politique. Si la Ve République post-gaulliste s'est autant présidentialisée, c'est aussi parce que François Mitterrand, Jacques Chirac ou Nicolas Sarkozy étaient les leaders incontestés de leur parti. D'une certaine façon, le sort de l'élection présidentielle de 1981 s'est joué… en 1979, lorsque François Mitterrand remporta le congrès de Metz : Michel Rocard, lié par le serment prononcé à la tribune du congrès, fut contraint de s'effacer à l'automne 1980 pour laisser le champ libre au premier secrétaire du Parti socialiste. Tout comme le destin de Nicolas Sarkozy s'est joué en 2004 quand le président en place ne put empêcher son élection à la tête de l'UMP pour remplacer Alain Juppé, contraint à la démission.

Dans un premier temps, on a pu croire que l'introduction de la primaire au sein du PS en 2011, en favorisant « l'américanisation » de la vie politique française [6], contribuerait encore à la présidentialisation du régime. Certes, l'adoption du principe même de la primaire participe bien de la présidentialisation du PS, en ce sens qu'elle vaut reconnaissance de la « centralité de l'élection présidentielle » [7]. Surtout, Rémi Lefebvre écrivait en 2011 : « Le candidat investi par une base électorale élargie bien au-delà du cercle militant sera, s'il est victorieux à l'élection présidentielle,

4. Claude Émeri, « L'ingénierie constitutionnelle de la Ve République », *Revue française de science politique*, vol. 46, n° 4, 1996, p. 693.

5. David J. Samuels et Matthew S. Shugart, « La nomination et la révocation du Premier ministre en régime semi-présidentiel : l'impact de la présidentialisation des partis », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n° 1, 2010, p. 67-91.

6. Christina Bucur et Robert Elgie, « The Development of the French Executive: Endogenous Americanization », *French Politics*, vol. 10, n° 4, 2012, p. 389-402.

7. Florence Haegel et Frédéric Sawicki, « Résistible et chaotique, la présidentialisation de l'UMP et du PS », *in* Yves Déloye, Alexandre Dézé et Sophie Maurer (dir.), *Institutions, élections, opinion. Mélanges en l'honneur de Jean-Luc Parodi*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014, p. 20-39.

affranchi à l'égard de son parti et donc d'autant plus enclin à s'émanciper de la loyauté partisane dans l'exercice du pouvoir [8]. »

Trois ans après l'élection de François Hollande, on peut toutefois se demander si les primaires ne contribuent pas au contraire à « déprésidentialiser » la Ve République. Les primaires signent certes le passage définitif de la démocratie des partis à la démocratie d'opinion. En favorisant la personnalisation du scrutin, elles contribuent à démonétiser les ressources partisanes des prétendants pour mieux valoriser le crédit dont ils disposent dans l'opinion publique. La primaire ouvre ainsi la voie à la désignation d'un *outsider*, y compris quand le ou la première secrétaire est candidat(e), comme ce fut le cas en 2011. Le futur président s'en trouve fragilisé : son autorité sur son propre parti est plus difficile à établir durant la campagne et, le cas échéant, après sa victoire ; celle qu'il exerce sur ses ministres, voire sur son propre staff, au lendemain de son élection, est susceptible d'être fragilisée. Loin d'accroître la présidentialisation du régime, les primaires sont, au bout du compte, un facteur de « partification » – ou de « reparlementarisation » – du régime.

La fin de la coïncidence entre leadership partisan et candidature présidentielle

1995, 2006, 2011. À trois reprises, le Parti socialiste a désigné son candidat à l'élection présidentielle au terme d'une compétition disputée. Mais, évidemment, la primaire de 2011 se distingue des scrutins précédents sur deux points essentiels : il s'agissait cette fois d'une « primaire citoyenne » pour reprendre la terminologie du PS, et non d'un simple scrutin interne (*direct primary vs party primary*) ; la primaire de 2011 était pensée par ses promoteurs comme une « avancée démocratique » [9], alors que les scrutins de 1995 et de 2006 avaient essentiellement pour fonction de résoudre une crise de leadership due à la défection de Jacques Delors dans le premier cas et aux plaies mal cicatrisées du 21 avril 2002 dans le second cas.

Sur le plan de la technique électorale, toutefois, il est un peu artificiel d'opposer radicalement le scrutin de 2011 à ceux de 1995 et 2006. Une première rupture intervint en 2006. La campagne de 1995 fut brève

8. Rémi Lefebvre, *Les Primaires socialistes. La fin du parti militant*, Paris, Raisons d'agir, 2011.

9. Gérard Grunberg, « Malgré les critiques, la primaire est bien une avancée démocratique », *Le Monde*, 28 septembre 2011.

(quinze jours) et se déroula exclusivement devant les militants. En 2006, le calendrier s'étendit sur six semaines, et la campagne fut intensément médiatisée, avec une série de débats télévisés : la compétition, qui concernait *a priori* exclusivement les socialistes, se déroula en fait sous le regard de l'opinion. Enfin, troisième différence avec 1995, le PS enregistra au premier semestre 2006 une vague d'adhésions de circonstance, puisque près de soixante-dix mille adhésions furent comptabilisées entre mars et juin à la faveur d'une offre sur internet à 20 euros. Au total, la perspective de participer à la désignation du candidat socialiste eut pour effet de porter à 217 000 le nombre d'adhérents appelés à se prononcer le 16 novembre, contre 127 000 seulement lors du congrès du Mans un an plus tôt. Avec sa longue campagne fortement médiatisée et une première volonté d'associer les sympathisants à la désignation du candidat, 2006 annonçait en fait 2011. Cette dernière fois, moyennant une participation de 1 euro et la signature d'une charte d'adhésion aux valeurs de la gauche, le scrutin fut ouvert à tous les électeurs inscrits sur les listes électorales [10]. La participation dépassa les espérances des dirigeants socialistes, plus de 2,5 millions d'électeurs participant au scrutin [11].

Sur le plan politique, la primaire de 2011 permit de tourner la page du congrès de Reims, marqué par l'affrontement entre Martine Aubry et Ségolène Royal. Réclamée par cette dernière et ses partisans, ainsi que par Arnaud Montebourg, la primaire s'imposa en quelque sorte à la nouvelle direction du PS, qui tenta un temps d'en édulcorer les termes. Alors qu'une grande partie des responsables socialistes espéraient, à l'image de Claude Bartolone, une « primaire de confirmation » [12], la mise hors course de Dominique Strauss-Kahn en mai 2011 changea brusquement la donne. La primaire de 2011 permit, elle aussi, de trancher une querelle de leadership. Elle mit aux prises six candidats et s'acheva par la victoire au second tour de François Hollande sur Martine Aubry.

Cette brève évocation appelle trois observations.

Il faut d'abord souligner que, dans aucun des trois cas, le premier secrétaire ne fut désigné. Henri Emmanuelli fut battu par Lionel Jospin en

10. Alain Bergounioux, « Primaires *or not* primaires ? », *Pouvoirs*, n° 138, septembre 2011, p. 47-56.

11. Jean-Nicolas Birck et Laurent Olivier, « La territorialisation de la primaire socialiste. Transposition et usages locaux d'un dispositif de compétition partisane nationale : le cas de la Lorraine », Congrès de la Société québécoise de science politique, Ottawa, 23-25 mai 2012 ; Julien Audemard et David Gouard, « Les primaires citoyennes d'octobre 2011. Entre logique censitaire et influences partisanes locales », *Revue française de science politique*, vol. 64, n° 5, 2014, p. 955-972.

12. *Le Monde*, 24 septembre 2010.

1995 et Martine Aubry par François Hollande en 2011. Le même François Hollande, alors premier secrétaire, fut contraint de s'effacer en 2006 au profit de Ségolène Royal. Ce simple constat nous rappelle que, lorsque le leadership du premier secrétaire – ou du président sortant – n'est pas contesté, la primaire est inutile (Mitterrand en 1981 et 1988, Jospin en 2002); mais que, dans le cas contraire, la maîtrise de l'appareil et, plus largement, les ressources partisanes (maîtrise d'un courant, soutiens des « barons ») ont une importance toute relative, même s'il faut souligner que le vainqueur, deux fois sur trois, fut un ancien premier secrétaire. La remarque vaut, bien entendu, pour la « primaire citoyenne » de 2011 où les adhérents du PS ne représentaient que 5 % des participants au scrutin. Mais elle vaut aussi pour les scrutins internes de 1995 et de 2006 où les militants socialistes ont eu à cœur de désigner le candidat « qui avait le plus de chances de faire un bon score à l'élection présidentielle[13] ». En 2006, notamment, les sondages ont joué un rôle décisif en permettant à Ségolène Royal d'imposer sa candidature, puis d'engranger les soutiens pendant la campagne interne et enfin de convaincre les militants qu'elle était la mieux placée pour l'emporter en 2007. Les militants socialistes ont ainsi ajusté leur comportement sur les préférences des sympathisants, telles que mesurées par les instituts de sondage[14].

Il faut surtout remarquer que le PS organisa sa première primaire et modifia ses statuts pour faire élire directement son premier secrétaire par les militants presque simultanément, empruntant ainsi tout à la fois au système politique américain et au système politique britannique. Pure transposition mimétique, à l'échelle partisane, de la nature hybride du régime politique de la Ve République ? En tout cas, les deux phénomènes sont intimement liés. Quand Henri Emmanuelli, à la tête du PS depuis la débâcle des élections européennes de 1994, fut battu par Lionel Jospin en 1995, il s'effaça à son profit au lendemain de l'élection présidentielle. De nouveau installé rue de Solférino, Lionel Jospin fit modifier les statuts pour que le premier secrétaire soit désormais élu au suffrage universel des militants. Le retrait d'Henri Emmanuelli signifiait clairement que la primaire n'avait pas seulement pour objet de désigner un candidat à la présidentielle, mais qu'elle avait aussi des enjeux internes. Primaire

13. Gérard Grunberg, « La candidature Jospin ou la construction d'un nouveau leadership », *in* Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le Vote de crise*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, p. 61-80.

14. Bernard Dolez et Annie Laurent, « Une primaire à la française : la désignation de Ségolène Royal par le Parti socialiste », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 2, 2007, p. 133-161.

et élection du premier secrétaire au suffrage universel se nourrissent à la même mamelle de la « rénovation ». Historiquement, elles visaient toutes les deux à affaiblir les courants et, par suite, à apaiser les tensions internes qui atteignirent leur paroxysme en 1990 lors du congrès de Rennes. Mais en adoptant le suffrage des militants pour la désignation du premier secrétaire et les primaires (internes puis « citoyenne ») pour celle de son candidat à la présidentielle, le PS installa en son cœur deux mécanismes qui, une fois reliés, allaient se transformer en une véritable mécanique infernale.

Il faut en effet relever que ces deux scrutins n'obéissent pas aux mêmes logiques. Les primaires sont gouvernées par une logique d'opinion. L'élection du premier secrétaire obéit d'abord à une logique interne. Les réformes récentes ont encore accru ce phénomène puisque, désormais, seuls les premiers signataires des deux motions arrivées en tête lors du congrès peuvent se présenter au suffrage des militants socialistes. Les deux scrutins sont non seulement susceptibles de produire des résultats différents, mais ils encouragent également leurs vainqueurs respectifs à essayer de doubler la mise. En 1995, Henri Emmanuelli fut candidat à la primaire au lendemain de la défection de Jacques Delors parce qu'il était devenu premier secrétaire après l'échec de Michel Rocard lors des européennes de 1994. Lionel Jospin redevint premier secrétaire parce qu'il avait gagné la primaire. Après avoir remporté la primaire de 2006, Ségolène Royal tenta, elle aussi, de s'emparer du PS lors du congrès de Reims deux ans plus tard. Mais elle échoua de 102 voix face à Martine Aubry, dans un scrutin fortement controversé. Martine Aubry elle-même fut candidate à la primaire de 2011, où elle échoua face à François Hollande.

Les primaires et la (dé)présidentialisation du régime

François Hollande fut candidat à la primaire de 2011 – et l'a emporté – *contre* la première secrétaire. Avec le recul du temps, on est tenté d'écrire *contre* son parti, ou du moins *contre* la majorité de son parti. Son autonomie par rapport au Parti socialiste en fut d'autant réduite et son leadership fragilisé.

Une autorité réduite sur le PS

La mesure de la présidentialisation des partis peut s'appuyer sur plusieurs critères mais, parmi ceux-ci, l'élaboration du programme et la

maîtrise des investitures législatives sont deux points essentiels. Or, dans les deux cas, le sujet fut traité par Martine Aubry. En avril 2011, la première secrétaire fut naturellement l'architecte du projet socialiste. Mais, après la primaire, c'est Martine Aubry qui, en tant que première secrétaire du PS, négocia avec Europe Écologie-Les Verts un « accord de mandature » et, surtout, un accord électoral en vue des élections législatives. L'interprétation que fit François Hollande de l'accord entre socialistes et écologistes fut d'ailleurs source de quelques tensions pendant la campagne électorale [15]. Après l'élection présidentielle, c'est Martine Aubry, encore, qui décida de maintenir la candidate socialiste au second tour des législatives contre François Bayrou, entraînant ainsi sa défaite dans la deuxième circonscription des Pyrénées-Atlantiques. Cette décision fut lourde de conséquences, puisqu'elle interdit de fait l'élargissement de la majorité au Mouvement démocrate et l'entrée de François Bayrou au gouvernement, alors que celui-ci avait appelé à voter en faveur de François Hollande au second tour de l'élection présidentielle. Les contours de la future majorité furent donc, dans une large mesure, dictés par la première secrétaire et non par le candidat – ou le président – Hollande, témoignant ainsi d'une faible autonomie de celui-ci par rapport à son propre parti.

Le fait que direction du parti et candidature à la présidentielle ne coïncident plus a également empêché François Hollande de « choisir » le futur premier secrétaire du Parti socialiste. Si le candidat avait été le patron du PS, il aurait réussi sans mal à imposer son successeur : début 1981, François Mitterrand avait installé Lionel Jospin à la tête du parti quand il avait choisi d'abandonner ses fonctions pour se consacrer à sa campagne présidentielle. Martine Aubry, bien que défaite à la primaire, s'appuya sur la légitimité du vote militant pour exercer la plénitude de ses attributions jusqu'au lendemain des élections législatives. Sa succession se joua lors du congrès de Toulouse et François Hollande ne chercha pas à y imposer son choix. Le principe d'une motion unique de la majorité du parti fut rapidement convenu entre Martine Aubry et le Premier ministre d'alors, Jean-Marc Ayrault, ce qui revenait en fait à assurer au premier signataire du texte d'être le prochain patron du PS. Les plus proches soutiens de François Hollande durant la campagne (la « bande des quatre » constituée par Stéphane Le Foll, Pierre Moscovici, Vincent Peillon et Manuel Valls) réussirent provisoirement à barrer

15. Cf. par exemple « Les 24 heures qui ont plongé Verts et socialistes dans la confusion », *Le Monde*, 16 novembre 2011.

la route à Jean-Christophe Cambadélis, proche de Martine Aubry, et à imposer dans un premier temps Harlem Désir. Mais, très vite, tous durent se résoudre à lui ouvrir les portes de la rue de Solférino, sans que les militants soient consultés. La position du nouveau premier secrétaire est néanmoins, par nature, inconfortable, puisqu'il doit se situer au point d'équilibre du parti – et tout spécialement de son axe majoritaire – tout en faisant preuve d'une parfaite loyauté vis-à-vis du président et du Premier ministre.

Le leadership de l'exécutif, tout à la fois réaffirmé et fragilisé

La primaire a également pesé sur la composition du gouvernement. François Hollande n'a pas souhaité appeler Martine Aubry à Matignon et celle-ci n'a pas souhaité entrer au gouvernement. L'ossature des gouvernements Ayrault était constituée par les principaux soutiens de François Hollande durant la primaire (outre Jean-Marc Ayrault, Michel Sapin, Pierre Moscovici, Jean-Yves Le Drian, Stéphane Le Foll…), par les personnalités qui avaient soutenu Martine Aubry (Laurent Fabius, Benoît Hamon) et, surtout, par les deux candidats de la primaire socialiste qui l'avaient rallié entre les deux tours : Arnaud Montebourg et Manuel Valls.

La formation du premier gouvernement Ayrault (à commencer par l'absence de Martine Aubry) témoigne ainsi d'une volonté de s'affranchir des équilibres internes du PS. Mais, pour y parvenir, François Hollande a pris le risque de s'enfermer dans les rapports de force construits lors de la primaire. Au plus fort des tensions nées de la gestion du dossier de Florange [16], Arnaud Montebourg n'a cessé de se référer à ses 17 % obtenus au premier tour : « Ce n'est pas le ministre de je-ne-sais-quoi qui te parle, c'est le troisième homme de la primaire ! » dit-il au président le 1er décembre 2012, ce à quoi François Hollande lui répond : « Ce qu'on a réussi à la primaire, c'est d'avoir agrégé des sensibilités différentes. Il faut que cet alliage continue [17]. » En formant le gouvernement Ayrault, François Hollande a donc choisi de s'appuyer ainsi sur la « majorité » qui s'était formée dans l'entre-deux-tours de la primaire plus que sur « l'axe majoritaire » qui dirigeait le PS depuis 2008.

Cependant, la nomination de Manuel Valls à Matignon puis le départ du gouvernement d'Arnaud Montebourg (et de Benoît Hamon) ont

16. Jean-Marc Ayrault s'était alors opposé à Arnaud Montebourg, qui plaidait en faveur d'une nationalisation temporaire du site sidérurgique Arcelor Mittal de Florange. François Hollande avait arbitré en faveur de son Premier ministre.

17. Cité par Valérie Astruc et Elsa Freyssenet, *Florange, la tragédie de la gauche*, Paris, Plon, 2013.

changé la donne. Le remaniement gouvernemental témoigne d'une volonté de s'affranchir, non plus seulement des équilibres internes du PS, mais aussi de ceux de la primaire socialiste. Le tournant social-libéral du quinquennat, certes antérieur au changement de Premier ministre, est désormais clairement assumé et incarné à Matignon par Manuel Valls, épaulé par Emmanuel Macron à Bercy. D'une certaine façon, les choix politiques effectués par le Président valent réaffirmation de son leadership, tant sur la politique menée que sur les hommes qui l'incarnent.

Mais le remaniement ministériel a également déséquilibré politiquement le gouvernement (malgré le retour de Ségolène Royal), sans compter les répercussions indirectes sur le staff élyséen de François Hollande, avec la sortie fracassante d'Aquilino Morelle, proche d'Arnaud Montebourg. Manuel Valls est systématiquement renvoyé à son score lors de la primaire de l'automne 2011 (5,6 %). Et la politique économique et sociale de l'exécutif apparaît désormais très éloignée du « projet socialiste » pour 2012, au point d'alimenter une « fronde » au sein du PS comme du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

Les primaires ou la « partification » du régime ?

L'épisode des « frondeurs » peut – aussi – être lu comme une séquelle de la primaire de 2011. Le parallèle avec le virage économique de 1983 est éclairant. S'il tournait le dos aux promesses de 1981, le Parti socialiste était alors solidement tenu. Le couple exécutif se situait au centre de gravité du parti, Michel Rocard et Jean-Pierre Chevènement incarnant respectivement l'aile droite et l'aile gauche du PS. Le changement de politique économique du gouvernement n'avait été dénoncé que par Jean-Pierre Chevènement, qui avait alors quitté le gouvernement – avant d'y revenir l'année suivante après l'arrivée de Laurent Fabius à Matignon. François Hollande et Manuel Valls ne sont pas aujourd'hui dans la même situation. Les équilibres internes sont plus volatils, faute d'un bloc majoritaire dévoué à la personne du président de la République. Manuels Valls voit sa qualité de « chef de la majorité » contestée, tant au regard de la position qu'il occupe sur l'échiquier socialiste que de son score à la primaire.

La composante parlementaire du régime joue ici un rôle essentiel, l'exécutif devant nécessairement disposer du soutien d'une majorité pour gouverner. Dès lors, la tentation est forte, pour les frondeurs, de jouer le match retour soit à l'Assemblée nationale, au sein du groupe socialiste, soit à l'intérieur du parti à l'occasion du prochain congrès.

À l'Assemblée nationale, une dizaine de députés socialistes s'étaient abstenus en avril 2014 lors du vote de confiance qui avait suivi la formation du gouvernement Valls I. Cinq mois plus tard, trente-deux députés s'abstinrent de voter la confiance après la formation du gouvernement Valls II. Surtout, en février 2015, le Premier ministre a dû utiliser l'article 49, alinéa 3, de la Constitution contre sa propre majorité pour faire adopter le projet de loi « Macron » en première lecture à l'Assemblée nationale. Un tel usage du 49-3 est presque inédit. Si l'exécutif n'hésite pas à y avoir recours en cas de majorité relative (1988-1993) ou d'obstruction parlementaire (nationalisations, loi sur la presse, ou encore projet Savary sous le gouvernement Mauroy), il est plus rarement utilisé comme instrument de contrainte contre la majorité. Si l'on excepte le texte amnistiant les généraux factieux d'Algérie en 1982, il faut remonter au gouvernement Barre (1976-1981) pour trouver un gouvernement obligé d'utiliser l'article 49, alinéa 3, contre une partie de sa propre majorité. Le parallèle a toutefois ses limites : Raymond Barre avait dû utiliser à huit reprises le 49-3 contre le parti gaulliste, après que celui-ci eut perdu Matignon ; Manuel Valls a, lui, été obligé d'y avoir recours pour endiguer la fronde de députés de son propre parti, alors même que la discipline de groupe fait partie de la culture des socialistes depuis le congrès d'Épinay.

Plus étonnant encore, la gauche du parti rêvait de mettre en minorité l'exécutif lors du congrès de Poitiers, en juin 2015. Pour Laurent Baumel, « tant que les adhérents ne se seront pas prononcés dans leur congrès […], nul ne peut d'ailleurs affirmer avec certitude que la ligne mise aujourd'hui en œuvre par le gouvernement bénéficie de leur assentiment [18] ». Henri Emmanuelli était encore plus explicite : « Si le congrès servait à imposer une ligne Valls, une ligne social-libérale qui n'est pas majoritaire au sein du PS, ce serait une faute politique majeure et ce serait mortifère pour la gauche. S'ils veulent nous écraser, alors, oui, il y aurait un risque d'implosion, de scission [19]. » Pour les frondeurs, c'est en quelque sorte le parti qui doit définir les principales orientations de la politique gouvernementale et celle-ci doit être mise en œuvre par un Premier ministre issu de la majorité du parti. Loin d'accentuer la présidentialisation du régime, la primaire a réactivé au sein du PS la « tentation du 19 novembre », soit le souhait de se défaire d'un Premier ministre à l'occasion d'un scrutin

18. Laurent Baumel, *Quand le Parlement s'éveillera*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2015, p. 19.
19. Entretien au *Journal du dimanche*, 1er mars 2014.

interne, comme les *Tories* s'étaient débarrassés de Margaret Thatcher le 19 novembre 1990. Le risque était réel de voir le congrès de Poitiers se transformer en référendum interne sur la politique du gouvernement et sur la personne même du Premier ministre. Si le ralliement de Martine Aubry à la motion présentée par Jean-Christophe Cambadélis et soutenue par Manuel Valls a finalement permis de reconstituer un axe majoritaire au sein du PS, on ne peut que constater que le choix d'une primaire pour désigner son candidat à la présidentielle et le risque avéré de voir un *outsider* choisi ont, pendant de nombreux mois, déstabilisé le PS et porté un coup d'arrêt à la présidentialisation du régime (*partified vs presidentialization of politics*).

*

Sensibles aux sirènes de la rénovation, les socialistes ont mis en chantier dans les années 1990 deux réformes d'inspiration contradictoire : l'élection directe de leur premier secrétaire et la désignation par des primaires – « fermées » puis « ouverte » – de leur candidat à la présidentielle. Le mélange des deux constitua un cocktail détonant. Surtout, avec les primaires, le PS céda à un effet de mode tout en refusant la présidentialisation qui en découle. Tout se passe comme si les responsables, les militants, voire les sympathisants socialistes, étaient désormais atteints de schizophrénie, d'une « discordance de la pensée ». Ils s'affranchissent volontiers, lors des primaires, des querelles idéologiques qui font le sel de leurs congrès et les ramènent toujours « à gauche » pour indexer leur choix sur les chances de victoire des prétendants, quitte à désigner un *outsider* qui leur paraît mieux placé pour remporter le scrutin. Mais, une fois leur candidat élu, ils n'hésitent pas à mettre ses choix en cause et son leadership en doute, rêvant au retour d'une lecture plus parlementaire du régime. Et si la schizophrénie qui gagnait le PS n'était qu'un des symptômes de la nature hybride de la Ve République ?

Quoi qu'il en soit, le Parti socialiste est aujourd'hui au milieu du gué et gagnerait à mener à son terme la réflexion qu'il a entamée en se ralliant au principe même de la primaire, en choisissant soit d'en assumer toutes les conséquences, soit d'y renoncer. Le plus cocasse est que – par effet de contamination ? – l'UMP a effectué les mêmes choix et pris les mêmes risques.

Sur le plan institutionnel, la dissémination des primaires dans l'ensemble du tissu politique ne sera pas sans effets. Le quinquennat et l'inversion du calendrier électoral avaient contribué à renforcer encore

la présidentialisation du régime, entamée dès janvier 1959 et consacrée par la révision constitutionnelle de 1962. La cohabitation, en 1986, avait certes démontré que la Ve République s'accommodait – provisoirement – d'une lecture parlementaire. Et si l'adoption des primaires (avec les risques de dysharmonie entre le président et le parti majoritaire qu'elles emportent) se traduisait durablement, pour la première fois depuis cinquante-cinq ans, par un coup d'arrêt à l'incessante présidentialisation du régime ? Les primaires comme meilleure antidote à l'hyperprésidentialisation de la Ve République ? Voilà qui ne constituerait pas le moindre des paradoxes.

RÉSUMÉ

Le principe même des primaires vaut reconnaissance de la centralité de l'élection présidentielle. Mais en séparant leadership partisan et candidature présidentielle, les primaires ouvrent la voie à la désignation d'un outsider, *fragilisant ainsi l'autorité du nouveau président sur son propre parti, voire son leadership sur l'exécutif. Les primaires sont ainsi un facteur de « déprésidentialisation » du régime, voire de sa « partification ».*